Bureau Veritas **Industrie**

ANALYSE DES RISQUES DES INSTALLATIONS DES BÂTIMENTS

INTRODUCTION

En Belgique, et en particulier en Flandre, on accorde depuis quelques années une importance essentielle à la bonne gestion des installations des bâtiments. À cet égard, l'inventaire des risques de ces installations techniques occupe une place importante.
On se penche notamment sur la sécurité, le fonctionnement, l'intervalle de remplacement et les exigences légales, dans le but de garantir la continuité de l'exploitation avec un minimum d'efforts financiers.

ANALYSE DES RISQUES

L'analyse des risques est divisée en deux volets : l'inspection, avec l'identification des défauts, et la rédaction du rapport.
L'inspection répertorie les installations techniques, en déterminant les risques pour chaque élément important. Ensuite, un modèle sert à générer un score.
Celui-ci dépend de la probabilité du risque, de ses effets et de l'exposition.
Le risque résulte d'une combinaison (ou de plusieurs combinaisons) de scénario, d'effet et de probabilité. La notion de risque met la probabilité d'un événement indésirable en relation avec l'importance de ses effets indésirables (risque = probabilité x effets) et comporte donc trois éléments :

- Qu'est-ce qui peut se passer (mal) et quels effets cela peut-il avoir ? (scénario)
- Quelle est la gravité des effets ? (effets)
- Quelle est la probabilité de la survenance de l'événement ? (probabilité)

Toutes les données figurent dans le rapport. Pour chaque installation, au niveau du composant principal, on spécifie le risque qui pèse sur la continuité de l'exploitation.

CHAMP D'APPLICATION

L'analyse des risques peut porter sur tout type d'entreprise ou d'établissement occupant un bâtiment. Elle aide le gestionnaire du bâtiment à appréhender toute la législation et la réglementation en la matière, les aspects sécurité, les perturbations de l'exploitation, l'influence sur les processus de l'entreprise, le confort et les dommages indirects.

MODÈLE DE RISQUE

L'évaluation des risques est effectuée à l'aide du modèle de risque de Fine & Kinney.
Ce modèle constitue une méthode d'évaluation semi-qualitative des risques. Les conséquences (dommages) s'expriment en nombre de victimes et de blessés ainsi qu'en dégâts matériels.

NORMES COMPLÉMENTAIRES

L'analyse des risques peut être réalisée avec/en complément aux normes génériques telles que la norme NEN 2767 (mesure de l'état des éléments des bâtiments et des installations).

PLUS D'INFO ?

D'autres informations concernant notre service et les applications possibles sont disponibles sur demande.

BUREAU VERITAS INDUSTRIE
Mechelsesteenweg 128 – 136
B 2018 ANVERS
Tél.: +32 (0)3 247 95 00
Fax: +32 (0)3 247 94 99
E-mail: info@be.bureauveritas.com
www.bureauveritas.be

© Avril 2009